



# Le cas de Lorient agglomération : étude paysagère d'un "territoire de projet" ou d'un "projet de territoire" ?

JOURNÉE REGIONALE DU PAYSAGE 2018

---

CHARLOTTE PORCQ

DOCTORANTE EN GÉOGRAPHIE

UNIVERSITÉ RENNES II

UMR CNRS 6590 ESO



# L'étude paysagère d'un "territoire de projet"

---

TEMPS LONG DU PAYSAGE, TEMPS COURT DU PROJET POLITIQUE :  
DE L'INERTIE DU PAYSAGE AUX DYNAMIQUES PAYSAGÈRES

# D'un paysage à préserver au **mutations paysagères** à accompagner

---

DES PAYSAGES REMARQUABLES ...



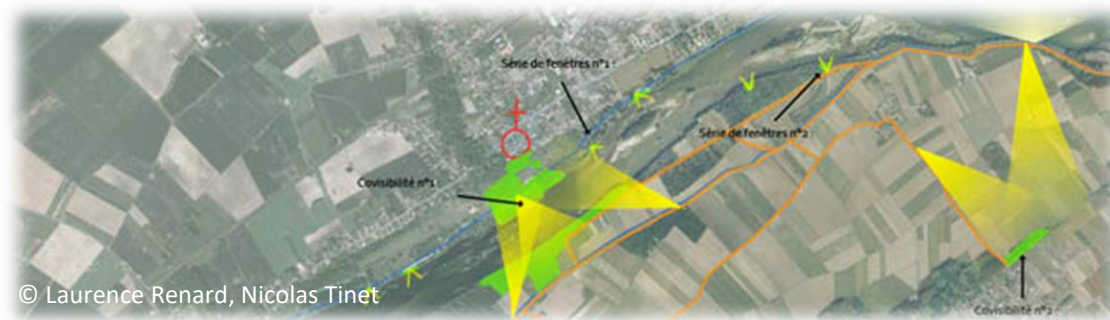
... AUX PAYSAGES DU QUOTIDIEN



# Pratiques de l'espace et perceptions du paysage

---

DES POINTS DE VUE « CARTE POSTALE » ...



... AU RAPPORT AFFECTIF (INDIVIDUEL) AUX LIEUX



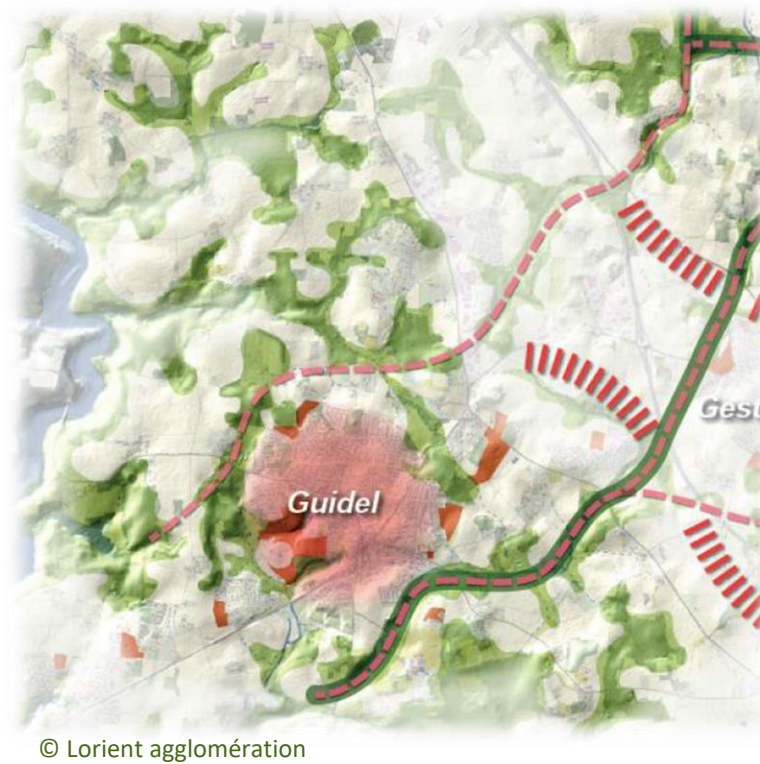
# De la connaissance du paysage à l'action paysagère

---

DES UNITÉS ...

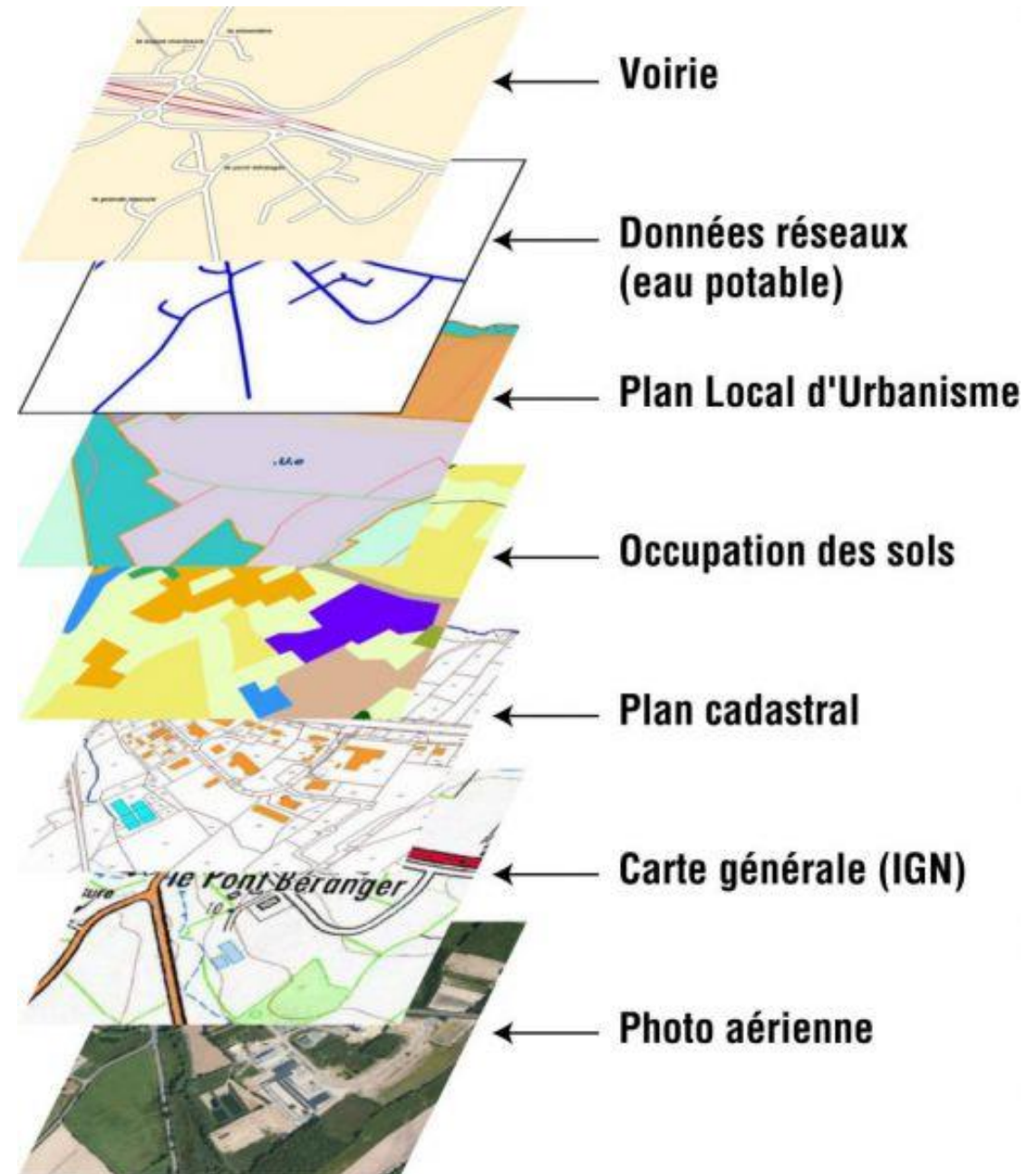


... AUX STRUCTURES PAYSAGERES



Une base de données SIG pour l'utilisation et la réutilisation des cartes :

- avec possibilité de compléter à plus grande et plus petite échelle ;
- avec possibilité de zoomer ou de dézoomer.



# Vers une étude paysagère d'un "projet de territoire"

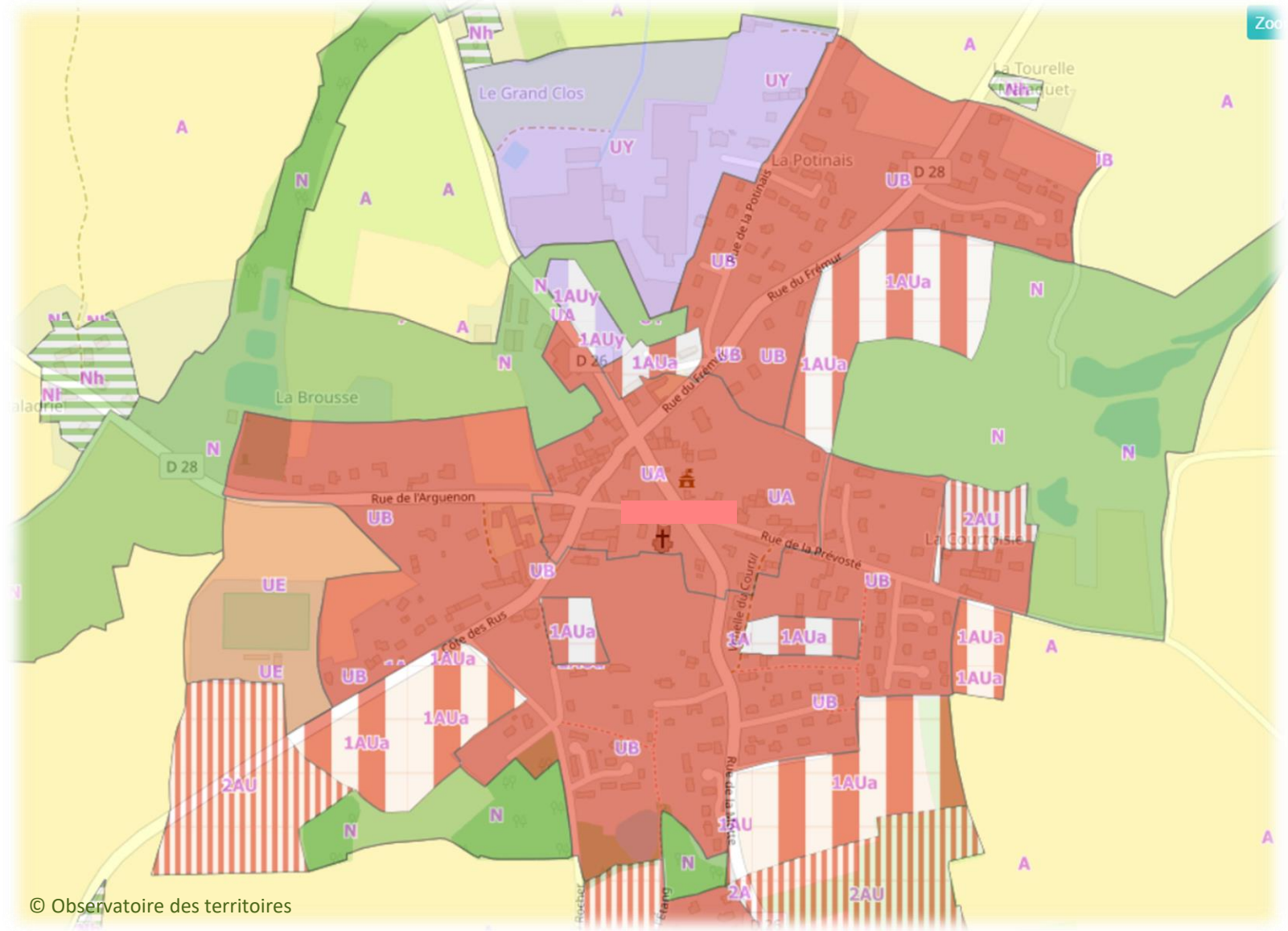
---

DE L'INTEGRATION DU PAYSAGE DANS LA PLANIFICATION  
A L'UTILISATION DU PAYSAGE COMME OUTIL DE DECLINAISON  
LOCALE D'UN PROJET DE TERRITOIRE INTERCOMMUNAL





# Un zonage à deux vitesses



# Une dissociation entre dimension visuelle (règlement écrit) et dimension spatiale (règlement graphique) du paysage

---

REPRÉSENTATION EN 2D



© Lorient agglomération - Nathalie Le Guen, Martin Lelièvre

REPRESENTATION EN 3D



© Lorient agglomération - Nathalie Le Guen, Martin Lelièvre

# A quoi sert une étude paysagère à l'échelle d'un EPCI ?

---

- ❑ mettre en place des outils et les méthodes de travail à **l'échelle intercommunale** pour assurer une bonne déclinaison du projet de territoire ;
- ❑ garantir une connaissance à la fois formelle et fonctionnelle des paysages à **l'échelle locale** pour assurer une bonne intégration du projet de territoire ;
- ❑ réconcilier pratiques de l'espace, vision du paysage et règlement d'urbanisme à **l'échelle individuelle**.